



Commission Régionale Football Loisirs

SAISON 2026/2027

PROCÈS-VERBAL N°01

Réunion du : Mercredi 29 juillet 2026

Animateur : M. AUVITU

Présents : Mme GOFFAUX, MM. ELLIBINIAN, LE CAVIL, WODKOWSKI

Excusés : MM. GUILLAUME – DRUARD

INFORMATIONS GENERALES

Il est demandé, à chaque club, de contacter les correspondants habituels de l'équipe adverse confirmer le lieu, l'heure et les couleurs des équipes respectives.

Un annuaire des correspondants des clubs sera transmis à tous les clubs dans les prochaines semaines.

Pour rappel, afin de fluidifier toutes les compétitions en foot à 7 ou foot 11, championnats, challenges, trophées ou coupes et favoriser la participation du plus grand nombre dans les meilleures conditions, la Commission se réserve le droit de préempter tout créneau horaire.

Les principales échéances retenues sont les suivantes :

- **Mercredi 9 septembre 2026** : réunion de rentrée de la Commission Football Loisir en présence des représentants des équipes ;
- **Samedi 19 septembre 2026** : reprise des compétitions du samedi matin ;
- **Lundi 21 septembre 2026** : reprise des compétitions du lundi soir.

Nouvelle Appellation des championnats Loisirs :

- **Francilien Loisirs – Lundi**
- **Francilien Loisirs – Samedi**

Cette dénomination a vocation à renforcer l'identité du Football Loisirs francilien et à assurer une cohérence entre les règlements, les calendriers, les outils de gestion et les supports de communication.

La Commission a validé :

- L'engagement de l'ensemble des équipes Football Loisirs du District de Paris ;
- Ainsi que celui des équipes Libres des autres districts franciliens disposant d'un créneau régulier à domicile le lundi soir :
 - Joinville
 - Alfortville 1 et 2
 - Sèvres 1, 2 et 3
 - Chaville
 - Bourg-la-Reine 1 et 2
 - Colombes

Cette décision permet de garantir le bon fonctionnement de la compétition tout en assurant une représentation équilibrée des clubs répondant aux critères définis par la Commission.

Les autres équipes Loisirs, Entreprises ou Libres situées hors du District de Paris seront inscrites sur une liste d'attente, conformément aux dispositions réglementaires et dans la limite des capacités d'accueil disponibles.

Leur situation sera examinée à l'issue de la phase définitive des engagements et en fonction des éventuels désistements.

Enfin, la Commission a décidé de différer toute affectation définitive des équipes sur les créneaux du lundi soir et du samedi dans l'attente de la notification officielle des créneaux attribués par la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de la Ville de Paris.

Les affectations définitives ainsi que les calendriers seront établies dès réception de ces informations, afin de garantir leur conformité avec les disponibilités réelles des installations sportives et d'assurer un démarrage de la saison dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, la Commission souhaite privilégier, dans la mesure du possible, l'attribution des créneaux de **19 h 00**, afin de mieux répartir les rencontres et de limiter la concentration des matchs sur les créneaux de **20 h 00 à 21 h 00**.